**MOBILITÉ DOUCE** Le canton de Neuchâtel veut rattraper son retard. Reportage.

# «On n'a pas encore le réflexe vélo»

**CONTEXTE**

**Peu de Neuchâtelois vont au boulot à vélo. Le canton veut changer la donne. La volonté est là, pas forcément la culture. On a testé un bout du Pod, à La Chaux-de-Fonds, une ville bon élève mais qui peut mieux faire. Neuchâtel et Le Locle donnent leur avis. Autre préoccupation: le nombre d'accidents a fait un bond depuis l'arrivée du vélo électrique.**

Devant les Entilles, à La Chaux-de-Fonds. Légalement, si les vélos ne sont pas indiqués sur les panneaux, ils n'ont pas le droit de circuler sur la voie des bus et des taxis. Sur la chaussée, la peinture invite clairement les cyclistes. Que dirait l'assurance en cas d'accident? LUCAS VUITEL

VINCENT COSTET

On n'a pas risqué notre vie, à pédaler un petit kilomètre sur le Pod. En plein milieu d'après-midi, dans des conditions de visibilité parfaites. C'était pour mieux voir ce qui ne va pas.

On avait aussi la statistique en tête: si le nombre d'accidents de voiture et de moto diminue, ce n'est pas le cas pour les vélos. Les chiffres ont même grossi depuis l'arrivée des versions électriques.

Sur le trajet, Alain Bezençon et Gilles Meier, deux membres de Pro Vélo, l'association qui défend les intérêts des cyclistes, n'ont pas arrêté de poser pied, à chaque fois que quelque chose ne leur plaisait pas. Et ce dans ce qui est pourtant l'un des secteurs du canton parmi les mieux pavés de bonnes intentions en matière de mobilité douce: voies réservées aux bus, taxis et vélos, feux de signalisation avec le symbole de la bicyclette, sas pour «bikes» aux carrefours en tête de lignes.

Loin d'être un enfer, le trajet de la tour Espacité à la Coop des Entilles, sur l'artère nord, réserve quelques surprises. Par endroits, la peinture jaune est à moitié effacée. C'est très large et agréable presque jusqu'au bâtiment de la poste, à ne devoir éviter que les bus. Puis tout à coup plus rien, les lignes sont blanches et on ne sait plus trop où placer ses deux «boyaux».

Après la gare, quand ça passe de deux à trois voies, toutes blanches, le cycliste se sent encore plus «petit» au milieu des bagnoles. Aux endroits où les places de parc sont occupées sur le côté droit, débordant à moitié sur la chaussée, le deux-roues est obligé de faire des écarts. Et vers les Entilles, le «pilote» retrouve la large voie du bus. Bref, c'est une mobilité douce en pointillé.

*«On salue l'activisme de la commune, mais les choses n'ont pas forcément toujours été faites jusqu'au bout. Les décideurs ne sont sûrement pas des cyclistes chevronnés. A ce niveau-là, on n'a pas encore le réflexe vélo»*, lâche Alain Bezençon.

### Etudes ou action?

Des exemples? *«Les feux pour vélos ne servent qu'à marquer le territoire, mais ils changent de couleur en même temps que les autres.»* Pas même une petite seconde de bonus au démarrage. *«A certains endroits, ces feux spéciaux pourraient différencier les trafics et fluidifier le trajet des vélos, par exemple au carrefour du Grand-Pont en direction du Locle.»* Et sur certains panneaux, le symbole du vélo manque alors qu'il est peint en gros sur la chaussée. Sans parler des bandes cyclables pleines de gravier, mais là on s'éloigne du Pod.

Responsable de la section cantonale de Pro Vélo, François Derouwaux estime qu'*«à La Chaux-de-Fonds, on est assez enclin à réaliser rapidement des aménagements, tel du marquage. A Neuchâtel, on fait des études pendant des années pour que tout soit nickel, mais jusqu'ici il n'y a pas grand-chose qui s'y matérialise.»* A La Chaux-de-Fonds, on défend cette philosophie de l'action dictée par l'état cabossé des finances. Et à Neuchâtel, où les places de parc en ville sont plus rares que dans la Métropole horlogère, on promet qu'il est prévu de passer plus souvent à l'action.

### CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le Grand Conseil neuchâtelois se prononcera bientôt sur un projet de loi cantonale de la mobilité douce, accompagnée d'un plan directeur et d'un crédit de 5 millions de francs pour cinq ans. La base légale permettra au canton de financer des projets situés sur des tronçons communaux. Le plan définit quatre axes de développement prioritaires, un dans chaque «région»: Saint-Blaise - Corcelles-Cormondrèche, La Chaux-de-Fonds - Le Locle, Travers - Buttes et Les Hauts-Geneveys - Villiers.

Investir dans de la signalisation, des bandes et pistes cyclables sur ces tronçons doit permettre de faire grimper la part modale du vélo dans les déplacements utilitaires – ne pas confondre avec le cyclotourisme –, qui se situe à 3% dans le canton de Neuchâtel, selon les estimations de la dernière enquête suisse sur la mobilité, qui date de 2010. Le canton aimerait se rapprocher de la moyenne suisse, estimée à 10%. Il est vrai que la géographie neuchâteloise ne favorise pas l'emploi du vélo pour aller au boulot ou faire ses «commis»...

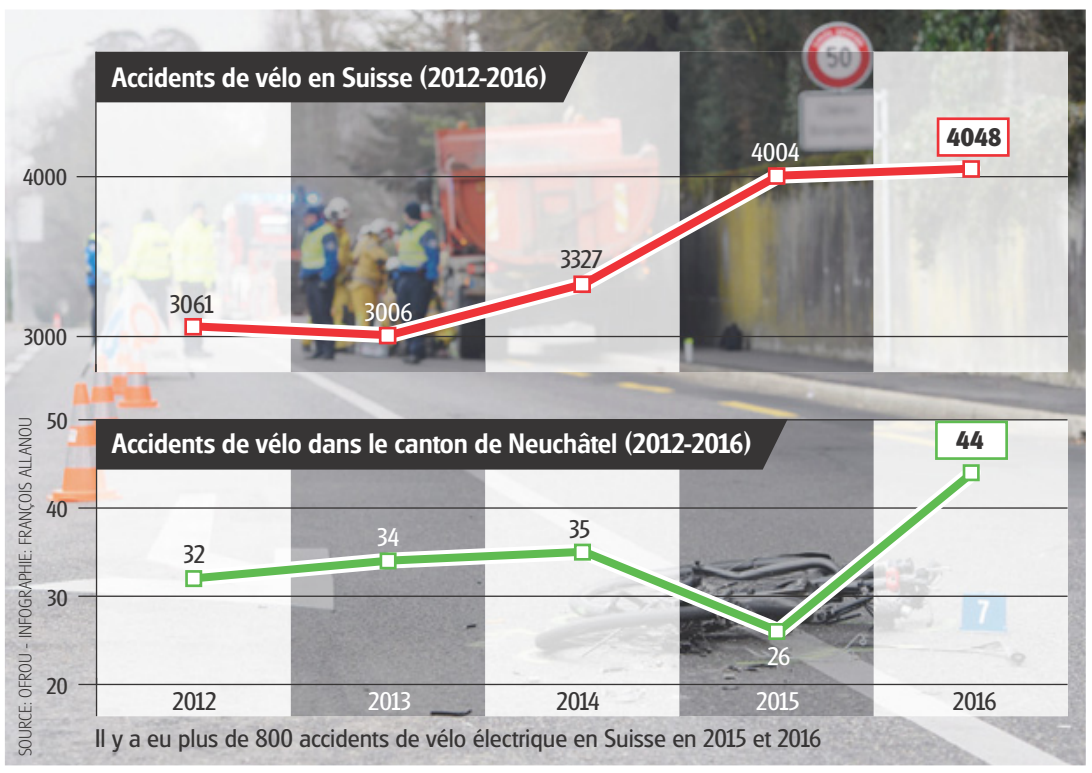


Il y a eu plus de 800 accidents de vélo électrique en Suisse en 2015 et 2016

## Qui financera l'entretien?

Les responsables respectifs de la mobilité dans les trois villes saluent la volonté cantonale de «doper» l'usage utilitaire de la petite reine. Mais comme les quatre axes cantonaux prioritaires définis doivent emprunter en partie des tronçons communaux, Théo Huguenin-Elie, Christine Gaillard et Cédric Dupraz se posent tous la question du financement de l'entretien des futurs aménagements cyclables. Pour le moment, il est prévu que seule leur construction soit cofinancée par l'Etat, à hauteur de 40%.

Neuchâtel réclame des objectifs chiffrés plus précis en terme de report modal, ainsi qu'un comptage régulier de la fréquentation de ces «autoroutes à vélos». Et Le Locle espère que le plan directeur cantonal, qui vise une plus grande cohérence entre les réseaux cantonaux et communaux, ne rajoute pas une lourdeur décisionnelle qui ralentirait la réalisation des projets.

Bloqué par des oppositions, le Chemin des rencontres, qui doit relier La Chaux-de-Fonds au Val de Morteau, n'est pas intégré à l'axe cantonal prioritaire. Les vélos ne longeront donc pas la voie ferrée, mais se taperont la montée du Crêt-du-Locle sur une piste cyclable à créer.

Si la consultation a permis aux communes de faire passer plusieurs revendications, Pro Vélo ne semble pas avoir été entendue. L'association souhaite que les quartiers Est de La Chaux-de-Fonds, avec tous les terrains de sport, soient intégrés au tronçon. Les défenseurs de la petite reine estiment que l'axe gare - centre-ville de Neuchâtel mérite d'être nettement renforcé et qu'à Peseux, l'autoroute à vélos devrait passer non par l'avenue Fornachon, mais par la rue des Draizes. Celle-ci a l'avantage d'être plus directe, de posséder une pente plus homogène et de capter un plus grand nombre de points d'intérêt.

PUBLICITÉ

La Foire de la voiture d'occasion du 30 mars au 9 avril

Leasing Occasion dès 2.9%
Pourquoi payer plus pour votre occasion?

ARC automobiles

Des conditions exceptionnelles
Occasions Garanties livrées en 48h

Apollo Bevaix - 032 847 0 847 - www.arcautomobiles.ch